

# La relation éducative dans les professions adressées à autrui

Numéro thématique coordonné par :

Augustin **MUTUALE**,  
[a.mutuale@icp.fr](mailto:a.mutuale@icp.fr)

Fabienne **SERINA-KARSKY**,  
[f.serina-karsky@icp.fr](mailto:f.serina-karsky@icp.fr)

Séverine **PARAYRE**  
[s.parayre@icp.fr](mailto:s.parayre@icp.fr)

Institut Catholique de Paris, France

## Argumentaire du numéro

---

Par cet appel à textes, les coordonnateurs de ce numéro thématique souhaitent interroger les liens et les résonances entre professionnalisation et relation éducative dans le cadre particulier des professions adressées à autrui. Qu'il s'agisse des professions de l'éducation ou d'autres professions appartenant aux secteurs de la santé, du soin et de la thérapie, du social ou du droit, le dénominateur commun de ces professions, au cœur de l'activité du travail, est la relation.

### ***Relation éducative et professionnalisation***

Ce constat nous conduit à poser la question de l'action même constitutive de ces professions, et plus spécifiquement la question de la relation et de l'interaction. En effet, si la relation éducative peut être définie principalement comme une interaction, l'activité du travail, dans les professions adressées à autrui, ne peut se réduire à cette seule interaction. En introduisant la dimension d'interaction dans la définition de la relation éducative, nous cherchons à souligner un élément clé du processus de professionnalisation : se former par et avec l'autre. Ainsi, l'interaction permet, non plus d'agir sur l'autre, mais d'agir pour et avec l'autre. Cet « autre » devient alors un sujet qui, à son tour, va opérer un changement chez le professionnel. Cette réalité nous invite à repenser les formations des professionnels s'adressant à autrui en les réorganisant, tant dans leurs contenus que dans leurs ingénieries sur la problématique du rapport à l'autre. Récemment, de nouvelles formations axées sur la collaboration entre professionnels et sur la collaboration entre professionnels et usagers, ont mis en évidence le rôle clé de la question des rapports à autrui dans la relation éducative (Parayre, Guet-Silvain, Numa-Bocage, 2017). À partir de ces constats, nous souhaitons, par ce numéro, poser la question suivante : En quoi le rapport à autrui, dans les professions étudiées, devient relation éducative ? En quoi l'activité, l'activité du travail convoquent la relation éducative ?

### ***Dans les métiers de l'éducation.***

Selon Rousseau (1762, édition de 1995), il existe trois fondements à l'Éducation : la nature, les Hommes et les choses : « Or, de ces trois éducations différentes, celle de la nature ne dépend point de nous ; celle des choses n'en dépend qu'à certains égards ; celle des hommes est la seule dont nous soyons vraiment les maîtres ; encore ne le sommes-nous que par supposition : car qui est-ce qui peut espérer de diriger entièrement les discours et les actions de tous ceux qui environnent un enfant ? » (Rousseau, 1762/1995, p.247). Cette éducation des Hommes vise la perfectibilité de l'être humain et l'avènement de sa liberté : « Le but de l'Éducation doit

être de former un être humain libre. Il ne s'agit donc pas de former un type d'être humain en particulier, mais bien l'être humain lui-même. Ce n'est qu'à cette condition que l'Éducation « produira » des êtres libres et équilibrés » (Martineau et Buysse, 2016).

Qu'il s'agisse de l'Éducation scolaire ou de l'Éducation tout au long de la vie, les questions constitutives de toute activité éducative sont celles de la transmission des savoirs et celle des apprentissages à développer dans un contexte donné. Si, en contexte scolaire, certaines recherches ont proposé d'étudier la relation éducative, peu de travaux ont proposé de traiter de la relation éducative dans d'autres professions adressées à autrui. Encore convient-il d'admettre, préalablement à ces recherches, la dimension éducative présente dans les activités de travail au sein de ces autres professions.

La relation éducative peut être définie comme une « relation d'influence » d'un sujet en interaction avec d'autres. Dans cette perspective, il est intéressant d'étudier l'instant où la relation s'installe, dans une reconnaissance de l'autre et dans une intentionnalité éducative visant à faire advenir l'autre « par un travail de la reconnaissance de l'autre dans son unicité avec ses affects et son récit, non pas pour le maintenir dans une sorte d'intimité relationnelle mais pour le faire entrer dans l'univers public de la production de l'espèce humaine » (Mutuale, 2017, p.42). Cette approche du concept de relation évoque la question du devenir du sujet, question qui est de l'ordre de l'émancipation ou encore de l'autonomisation. La problématique de la relation pose aussi la question des normes et plus généralement celles de la normalité et de la normativité de l'éducation. Comment ainsi établir de bonnes façons de transmettre le monde reçu en héritage à ceux vers qui nous avons une responsabilité (Arendt, 2006, p.58). Cette intentionnalité éducative exprime aussi l'asymétrie de la relation, dans l'instant même de son déclenchement.

Mais comment distinguer cette approche de la relation éducative d'autres formes, plus présentes dans des contextes autres que l'institution scolaire ?

### ***Dans les autres professions adressées à autrui***

Ce numéro thématique est l'occasion de présenter d'autres professions dont la finalité intrinsèque est de porter attention à autrui et qui comportent une part essentielle d'activité dédiée à la relation éducative (Mukamurera, Desbiens et Perez-Roux, 2018). Par ce numéro, nous souhaitons préciser les différentes dimensions de la relation éducative et ses apports pour le sujet, professionnel de la relation et bénéficiaire de la relation. Nous souhaitons ouvrir cette question de la relation éducative à d'autres environnements socio-culturels, politiques, économiques, juridiques et administratifs. Ces contextes pluriels dans leurs missions et hétérogènes dans leurs pratiques « impliquent une intervention sur la façon dont l'autre pense, agit, délibère, conçoit son environnement, se perçoit lui-même. Ces champs recouvrent l'éducation, les soins et les thérapies ; les accompagnements, et ce, depuis le conseil jusqu'au coaching, les manipulations du corps par des ergothérapeutes, kinésithérapeutes, entraîneurs sportifs, mais aussi le management et au-delà le politique etc. [...] C'est le médecin qui soigne, mais c'est le patient qui guérit. Le geste du kinésithérapeute ne prend sens que par les nouvelles possibilités de mouvement qu'il déclenche, suscite, accompagne chez son patient. Il en va de même pour l'éducateur. Si le magistrat condamne, c'est le condamné qui aura à s'amender, se préparer à une liberté à venir, se vivre comme coupable et se réhabiliter. Une situation limite serait celle de l'intervention chirurgicale qui pourrait être analysée comme source de la situation nouvelle. Toutefois, il y a toujours un temps de réorganisation, d'accoutumance, de réapprentissage, de rééducation, fût-il bref ou quasi imperceptible » (Mutuale et Berger, 2020, p. 86).

La relation éducative, dans ces autres professions adressées à autrui, est donc une relation dont l'objectif n'est pas la relation mais l'objet tiers. Cette relation, dont l'objet tiers est fondamental, est à regarder sous l'angle de la médiation accompagnant un processus de transformation. Elle est la prise en compte de la personne autre dans ce que le professionnel souhaite soutenir, prescrire ou encore prendre soin.

Nous nous attacherons dans ce numéro plus spécifiquement à la relation éducative, celle qui se fait au-delà de l'École et de la famille. Il s'agira, au travers des différents articles, de repérer les professions intégrant la relation éducative et leurs apports dans l'évolution de la profession et pour les différents acteurs concernés par cette relation. Ce numéro permettra *in fine* de préciser davantage le statut et le sens des professions adressées à autrui. La relation thérapeutique du médecin avec le patient, relève-t-elle aussi d'une relation éducative ? Et si oui, de quelle manière s'exprime-t-elle. Quels objectifs vise-t-elle ? De même, pour d'autres professions, psychologues, travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés, professionnels du secteur de la petite enfance tout autant que des seniors jusqu'à l'accompagnement de fin de vie, professionnels de la culture, professionnels du soin, du coaching, de l'accompagnement ou de la médiation, qu'en est-il ? Qu'exprime l'éducatif dans cette relation ?

### ***Intention critique du numéro thématique***

Nous souhaitons souligner les limites de l'approche Rousseauiste de la relation éducative, en prenant appui sur la convocation à des fins d'analyse compréhensive, d'autres professions adressées à autrui. Dans les institutions éducatives, la relation s'exprime comme une reconnaissance mutuelle et une intentionnalité éducative. Chez Rousseau, Kant ou encore Durkheim, l'interaction est principalement causale. Rousseau place sur le même plan les effets éducatifs provoqués par la nature, ceux induits par les Hommes et ceux révélés par les choses. Ainsi, la relation, par sa visée d'éducation, est une cause directe des effets de la production des Hommes. C'est un modèle causal transformant l'autre pour en faire un sujet libre affranchi de toutes ses particularités ; c'est-à-dire de ses appartenances familiales, culturelles, etc.

La relation éducative dans d'autres professions adressées à autrui, n'a pas toujours comme objectif principal l'intentionnalité éducative. L'intention du médecin est avant tout de guérir le patient. La relation asymétrique et d'influence se déroule dès lors dans une interaction dont le processus éducatif est l'activité même de l'intervenant déclenchant l'activité transformatrice des sujets. C'est une relation que nous pouvons désigner comme une « rencontre éducative » dans laquelle les sujets sont impactés mutuellement dans leur interaction. Cette relation de sujet à sujet induit l'activité propre de celui sur lequel on intervient, ce qui fait de celui-ci l'auteur de ses propres transformations. Néanmoins, pour ces autres professions adressées à autrui, l'interaction, qui est au cœur du sujet, peut comporter une finalité éducative explicite. Cela nous conduit à poser la question de « l'autre » et celle de l'autre en interaction non sur autrui mais « avec et pour » autrui.

La relation éducative se situe alors dans une écorelationnalité qui a le souci de l'autre et qui permet de penser l'intelligence du monde qui est un monde commun basé sur la dignité et le respect mutuel, au sein duquel l'autre est aussi considéré par « la place qu'il pense occuper dans ce monde, ses espérances, ses secrets » (Mutuale, 2017, p.259).

Ce numéro thématique de la revue Phronesis cherche à mettre en évidence la place, le statut et le sens de la relation éducative dans d'autres professions que celles de l'enseignement ou de la formation. L'éducation est bien cet acte complexe qui, à partir de la relation se créant entre les personnes, permet de créer du lien entre les connaissances et de leur redonner du sens (Serina-Karsky et Mutuale, 2020). Si la relation éducative ne semble pas a priori au cœur

de ces professions s'adressant à autrui, elle semble néanmoins très présente. Souligner, au travers de ce numéro, cette réalité nous invite à mieux saisir et comprendre le sens même de professions qui se définissent essentiellement par l'activité de celui qui en est la visée et le bénéficiaire. Quelle est la part de la relation éducative dans ces autres professions adressées à autrui ? Comment se développe-t-elle ? Quelles sont ses conditions d'émergence et de développement ? Quelles en sont ses limites ? De quelle façon enrichit-elle ces professions et leurs professionnels ?

Si la relation éducative invite a priori à un rapport de bienveillance entre les acteurs de cette relation, elle peut aussi conduire à instaurer, malgré elle, un rapport de soumission et de domination, ce qui nuirait à son projet émancipateur. Quels sont les risques, les pièges, susceptibles d'instaurer ces déviances ? En cherchant l'autonomisation du sujet, bénéficiaire de l'intervention, ne risque-t-on pas de réduire le travail, dans ces professions, à des techniques susceptibles d'exonérer le professionnel de ses responsabilités éducatives ?

Si l'intervention du professionnel s'adressant à autrui se réduisait à des techniques ou à des modalités opératoires, nous pourrions ôter à toute interaction avec autrui sa dimension humaine. Sous prétexte de favoriser l'autonomisation des bénéficiaires de l'interaction, certains professionnels soulignent la perte progressive de la dimension humaine dans l'interaction avec autrui (Couturier, 2018). En quoi et comment la présence forte de l'expertise, et de spécialistes, dans certains contextes professionnels, est-elle susceptible d'accentuer ce glissement technique, opératoire et exclusivement utilitariste de la relation et de l'interaction ?

### **Déclinaison des axes de travail**

L'ensemble de ces questions sont au cœur de ce projet de numéro thématique. Elles pourront être déclinées dans leur dimension historique, sociologique, anthropologique, philosophique... Elles favoriseront la compréhension de différentes professions dans leur dimension herméneutique, historique et socio-historique. Elles pourront conduire à repenser ces professions s'adressant à autrui à la lumière des réingénieries de la formation initiale et continue engagées depuis quelques années dans certains secteurs, comme celui du social et de la santé.

### **Les axes suivants seront privilégiés :**

- Les définitions de la relation éducative, pensée par les professionnels et par les bénéficiaires de l'intervention
- Les fondements de la relation éducative et ses obstacles : place, statut et sens du travail éducatif
- Les caractéristiques de l'autre dans la relation éducative
- La compréhension du travail dans les professions adressées à autrui, autres que celles de l'enseignement ou de la formation

### **Bibliographie indicative**

Arendt H. (2012). *L'humaine condition*. Paris : Gallimard.

Couturier, Y. (2018). Intégrer les services pour soutenir une intervention globale. Dans N. Guirimand (Dir.). *Les nouveaux enjeux du secteur social et médico-social. Décloisonner et coordonner les parcours de vie et de soin* (pp. 77-87). Nîmes : Champ social.

Martineau S., Buysse A. A.-J. (2016). Rousseau et l'éducation : apports et tensions. *Phronesis*, Vol. 5, n° 2, 14-22.

Mutuale A. (2017). *De la relation en éducation. Pédagogie, éthique, politique*. Paris : Téraèdre.

Mutuale A., Berger G. (2020). *S'engager dans la recherche en sciences humaines et sociales. Le champ de l'éducation*. Paris : ESF.

Mukamurera J., Desbiens J.-F. et Perez-Roux T. (2018). *Se développer comme professionnel dans les professions adressées à autrui : conditions, modalités et perspectives*. Paris : éditions JFD.

Parayre S, Guiet-Silvain J., Numa-Bocage L. (2017). Formation, éducation, santé : enjeux, évolutions et apports de la recherche. *Éducation, Santé, Sociétés, Vol.3, n° 2*. Paris : Éditions des archives contemporaines.

Rousseau, J.-J. (1762, édition de 1995). *Émile ou de l'éducation*. Texte établi par Charles Wirz ; présenté et annoté par Pierre Burgelin. Paris : Gallimard.

Serina-Karsky F., Mutuale A. (2019). Edgar Morin et l'éducation : la pensée complexe pour replacer l'humain au cœur d'une communauté de destin. *Trema, n° 54*.

### **Soumission d'un texte**

---

Les auteurs intéressés par la thématique de ce numéro sont invités, dans un premier temps, à soumettre leur projet d'article sous la forme d'un résumé aux trois coordonnateurs du numéro et à l'équipe éditoriale de Phronesis pour le **31 octobre 2021** au plus tard.

**Augustin Mutuale**

[a.mutuale@icp.fr](mailto:a.mutuale@icp.fr)

**Fabienne Serina-Karsky**

[f.serina-karsky@icp.fr](mailto:f.serina-karsky@icp.fr)

**Séverine Parayre**

[s.parayre@icp.fr](mailto:s.parayre@icp.fr)

ET

Équipe Phronesis

[info@revue-phronesis.com](mailto:info@revue-phronesis.com)

### **Calendrier**

---

Appel à texte : **1<sup>er</sup> septembre 2021**

Transmission des résumés (400 mots) aux coordonnateurs au plus tard le : **31 octobre 2021**

Retour aux auteurs sur les résumés soumis : **15 décembre 2021**

Transmission des textes par les auteurs retenus aux coordonnateurs au plus tard le : **28 février 2022**

Transmission des textes aux évaluateurs : **1<sup>er</sup> mars 2022**

Transmission des évaluations aux auteurs : **15 juin 2022**

Transmission des textes dans leur version définitive : **1<sup>er</sup> octobre 2022**

Publication du numéro : **1<sup>er</sup> trimestre 2023**